



CHARTRE D'ECO CITOYENNETE

24 HEURES MOTONAUTIQUES DE ROUEN 2010

47^{ème} EDITION

CHAMPIONNAT DU MONDE

COURSE BLEUE

ENTRE LES SOUS SIGNE :

LE ROUEN YACHT CLUB : club organisateur dit RYC

Et le TEAM :

Représenté par son Team Manager : M.....

En charge de la gestion de l'équipe du ou des bateau(x) :

Chaque jour, nous prenons tous conscience de la fragilité de notre environnement .Dans notre vie de tous les jours, nous avons tous déjà intégré des actions visant à diminuer notre impact sur la nature : tri des déchets, valorisation des déplacements doux ou transports en commun, éducation de nos enfants, diminution de nos consommations d'eau et d'énergie, prise en compte d'éco labels dans nos achats.....

Soucieux de continuer cette démarche dans notre activité motonautique afin de préserver les plans d'eau qui nous accueillent, les berges, et de collaborer à la diminution de nos nuisances sonores et de nos émissions de GES, nous nous engageons conjointement à :

Signature du Team manager :

- 1) **Afficher cette charte dans ma base vie durant la course pour garder à l'esprit en permanence cette préoccupation et l'expliquer à tous les membres de mon Team afin de faire adhérer le plus grand nombre.**

Nommer un membre de mon équipe « responsable » de la bonne tenue du stand, qui donnera les instructions nécessaires et veillera au respect des consignes.

- 2) Produire le **moins de déchets** possibles (réduction des emballages)
- 3) **Trier nos déchets** et ne pas se débarrasser de nos déchets dans la nature, c'est-à-dire n'importe où sur le site.

a) Jeter le verre dans un des deux containers prévus à cet effet

b) Jeter les ordures ménagères (restes de nourriture, sacs plastiques, marc de café, ...) dans les containers verts ou bennes, via des sacs poubelle que je fournis

*c) Trier les journaux, revues, papiers, cartons, bouteilles en plastique, canettes alu, tétra packs et autres matériaux **recyclables** et les jeter dans les sacs jaunes fournis par l'organisation. Le contenu de ces sacs, conservés près des stands sera inspecté par la CREA après la course pour évaluer le tri réalisé par les équipes (et ne sera pas reconduit l'an prochain si le tri est insuffisant)*

d) Jeter les pièces mécaniques, chiffons souillés de graisse ou d'huile, cartouches de silicone, mousse de polyuréthane, peinture, pots de vernis, polyester, kevlar, tapis absorbants souillés..... dans les containers verts ou les bennes à ordures.

e) Eliminer en fin de course les moquettes des stands dans les bennes à ordures

f) Vider les bacs récupérateurs d'huile dans les bornes prévues pour cela avant de repartir

g) Jeter au fur et à mesure l'essence souillée d'eau dans les fûts prévus à cet effet

TOUTES CES BENNES ET CONTAINERS SONT SIGNALES SUR LE PLAN D ACCUEIL AVEC UN CODE COULEUR

- 4) Respecter le règlement en ce qui concerne **les tapis absorbants** et le bac de **récupération des huiles**. (rappel art:12 du règlement)
- 5) **Faire le moins de bruit** dans la mesure du possible en équipant mon moteur de silencieux ou atténuateur de bruit et limiter au minimum les démarrages de moteurs dans les stands
- 6) Préserver **l'aspect propre de notre stand** : Poubelles non visibles, déchets ramassés au fur et à mesure, tenues correctes et propres, outillage et matériels bien rangés, etc.
- 7) **Ne jamais déverser en Seine** le moindre résidu (Huile, carburant, eau, etc.) y compris au ponton de ravitaillement (cette année , les lampes ATEX autorisées permettent de faire le plein de nuit avec plus de précision)
- 8) Laisser notre **emplacement** dans l'état ou nous l'avons trouvé avant de quitter la manifestation
- 9) Inciter mes coéquipiers **à covoiter** pour venir à cette manifestation
- 10) Ne pas **gaspiller l'électricité** par un usage abusif d'éclairage lorsque le bateau est en course, et en chauffant les bases vie portes et fenêtres ouvertes
- 11) Utiliser le plus possible des produits recyclables (gobelets, contenants en carton, plateaux repas, huiles moteur etc.)
- 12) Ne pas déconnecter les alimentations ou vidange d'eau des installations de l'organisation pour les détourner (risques de fuites et de souillures)

Des sanctions seront appliquées pour le non respect de cette charte et des commissaires seront prévus à cet effet mais l'organisation compte sur la responsabilité de chacun pour que cette course puisse continuer en ayant fait la preuve de sa prise en compte de l'environnement.

Ci-joint le récapitulatif de ces sanctions.

Reg 3) 300 € d'amende.

Reg 4) 300 € d'amende et 5 tours de pénalités à l'ensemble des bateaux de l'écurie.

Reg 7) 300 € d'amende et 5 tours de pénalités à l'ensemble des bateaux de l'écurie.

Rouen, le 29 avril 2010

Pour le Rouen Yacht Club

Pour le Team.....

.....

M.....